

UFF SÉLECTION PREMIUM

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2019

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « MYRIA CONCEPT MULTISTARS »	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	17
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2019	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : Pricewaterhousecoopers Audit, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0010180943

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est un nourricier du FCP maître Myria Concept Multistars dont l'objectif de gestion est de « *valoriser le capital sur la durée de placement recommandée au moyen d'une gestion active et discrétionnaire de l'allocation entre les divers marchés, classes d'actifs actions, devises et taux et zones géographiques* ».

La performance de l'OPCVM pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis):

- *25% FTSE World : cet indice « actions » est composé des plus grandes capitalisations mondiales. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times. Il est libellé en dollar et converti en euro.*
- *25% Euro Stoxx® : cet indice « actions » est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est libellé en euro. Il est calculé et publié par Stoxx Limited.*
- *25% JPM Emu : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone euro, de toutes maturités. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.*
- *25% JPM Global : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de tous pays et de toutes maturités. Il est libellé en dollar et converti en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.*

L'indice FTSE World est administré par FTSE International limited et est disponible sur le site : www.ftserussell.com. L'administrateur de cet indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice JPM EMU et JPM Global est administré par J.P. Morgan et est disponible sur le site : www.jpmorganindices.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice euro Stoxx® est administré par Euronext et est disponible sur le site. www.euronext.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP maître Myria Concept Multistars est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité (sauf liquidités accessoires) dans l'OPCVM maître « Myria Concept Multistars » présenté ci-dessous, et à titre accessoire, en liquidités.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT du FCP MYRIA CONCEPT MULTISTARS

Le FCP vise une performance à long terme par la sélection des valeurs et une allocation discrétionnaire entre les principales classes d'actifs (actions, taux, change) et zones géographiques.

Le portefeuille pourra être exposé indifféremment de 0 à 100% sur tous les marchés d'actions et de change et/ou de -30 à 100% sur tous les marchés de taux.

L'exposition pourra être réalisée ou ajustée indifféremment par investissement direct sur les marchés, par le biais d'OPC ou au moyen d'instruments financiers à terme simples. L'OPCVM sera investi entre 50 et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Toutefois :

- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,*
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de créance des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,*
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.*

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,*
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs représentés dans l'indicateur de référence,*
- pour chacune des poches ainsi définies, le gérant sélectionnera des OPC et/ou des valeurs.*

L'allocation d'actifs sera discrétionnaire et décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés actions et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et des devises. Cette allocation pourra donc s'écarter de la composition de l'indicateur de référence.

La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de valoriser le capital.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM maître « Myria Concept Multistars ».

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

- **Risque de perte en capital**
Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.
- **Risque actions**
Le porteur est exposé au risque de dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. L'exposition maximale du portefeuille au risque actions est comprise entre 0% et 100% de l'actif net. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (le FCP pourra y être exposé, dans la limite de 50% de son actif) sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs.
- **Risque de taux**
En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance, qu'ils soient détenus directement ou par le biais des OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative.
Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2% de la Valeur Liquidative de l'OPCVM.
La sensibilité du portefeuille taux du FCP est comprise entre -10 et +10. L'exposition du FCP sur les marchés taux est comprise entre -30 et 100%.
- **Risque de change**
Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.
- **Risque de crédit**
Le porteur est exposé au risque de défaillance d'un émetteur, mais ce risque est limité par la procédure de sélection des émetteurs décrite dans la partie « actifs » du prospectus.
L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion du FCP. Le portefeuille est susceptible d'être investi en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement en termes de transparence et de liquidité peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**
Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.
- **Risque lié aux marchés des pays émergents et non OCDE**
La partie de l'actif investie en titres de capital et /ou titres de créance de pays émergents et les pays non OCDE directement ou par l'intermédiaire d'OPC pourra atteindre 60% de l'actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les marchés émergents comporte un degré de risque élevé, en raison de leur situation politique et économique, qui peut affecter la

valeur des investissements. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique des risques liés aux restrictions imposées aux investissements étrangers, aux contreparties, à la volatilité de marché plus élevée ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « Myria Concept Multistars »

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra investir dans des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription ...) négociés sur des marchés réglementés et non réglementés, français ou étrangers, ainsi que sur des plates-formes multilatérales de négociation (Multilateral Trading Facilities : MTF).

Les titres détenus pourront relever de tous secteurs, de tous univers d'investissement et de toutes zones géographiques.

Toutefois, la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital de pays non OCDE ou émergent ne pourra pas excéder 30% de l'actif du FCP et celle investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.

Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Néant

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

Le FCP est un fonds de fonds qui investira entre 50 et 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion.

➤ **Les instruments dérivés**

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit
- autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...,
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,
- augmentation de l'exposition au marché et précision avec un effet de levier maximum autorisé jusqu'à une fois l'actif net,
- autres stratégies

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section VI « Risque Global » ci-après.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille peut comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, des obligations remboursables en actions ainsi que des droits et warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers. Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS

- **Pour le fonds maître : « MYRIA CONCEPT MULTISTARS M »**

14 janvier 2019 : absorption par le fonds MYRIA CONCEPT MULTISTARS M, du fonds nourricier « UFF SELECTION PREMIUM I».

- **Pour le fonds nourricier : « UFF SELECTION PREMIUM I »**

14 janvier 2019 : absorption par le fonds MYRIA CONCEPT MULTISTARS M, du fonds nourricier « UFF SELECTION PREMIUM I».

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2018.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2018, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2018 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2018 : 867 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 689 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 177 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 694 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 172 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 9 bénéficiaires.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds étant nourricier du FCP « Myria Concept Multistars », les actifs ont été intégralement investis aux liquidités près en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,50% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 1,80%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

- Part C : capitalisation pure
- Part I : capitalisation et/ou distribution pure.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« MYRIA CONCEPT MULTISTARS »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2018 - SEPTEMBRE 2019**

OCTOBRE 2018

Le mois d'octobre 2018 a été marqué par un très net recul des marchés actions internationaux, embourbés dans le piège que pourrait constituer le protectionnisme de Donald Trump pour la croissance mondiale. Ainsi, l'ensemble des principaux indices ont dévissé de plus de 5% en devise locale, avec un choc très important sur le Nasdaq qui perd plus de 9%. Plus près de nous, en Europe, le bras de fer entamé par le gouvernement italien avec la Commission européenne a coûté très cher, puisque l'indice MIB 30 perd plus de 10 % sur le mois, sous l'effet notamment du recul des bancaires. A l'opposé, le Brésil est porté par le triomphe électoral de Jair Bolsonaro, les actions regagnant plus de 10% en réal mais plus de 22% en euro. Néanmoins, les signaux de détente donnés par les Président américain et chinois ont permis aux places boursières de se reprendre en toute fin de mois, détente confirmée par les chiffres de croissance US au-dessus du consensus à 3.5% en rythme annuel. Enfin, Sur le front des taux d'intérêt, si le 10 ans américain est désormais solidement installé au-dessus des 3%, sous l'effet notamment de l'action de Réserve fédérale, le 10 ans allemand reste lui sous la barre symbolique des 0.50%, signe d'une fébrilité certaine. Enfin, sur le mois écoulé, l'euro a largement plongé face au dollar, en perdant plus de 2.5%. Dans ce contexte de forte volatilité, l'allocation du fonds a été largement revue. Ainsi, de nombreux mouvements ont été effectués, et la construction fait désormais la part belle aux actions américaines, plus en accord avec l'indice de référence de la stratégie. De surcroît, il a été procédé à une réduction des actions des pays émergents au profit d'un renforcement du Japon.

NOVEMBRE 2018

Après un mois d'octobre déplorable, les marchés sont parvenus à se reprendre partout sauf sur le vieux continent. Malgré une légère réduction de l'estimation de la croissance mondiale par le Fonds Monétaire International, la fin du suspense sur le résultat des élections de mi-mandat aux Etats-Unis a été très bien accueillie par Wall Street. En effet, ces élections ont permis de clarifier les forces en présence et les marges de manœuvre restantes du Président Trump, qui a en outre bénéficié d'un discours extrêmement accommodant de la part de Jerome Powell. Ce dernier a en effet déclaré que les Etats-Unis n'était plus très loin de la neutralité en terme de taux d'intérêt, ce qui a rassuré les investisseurs sur le fait que la Banque centrale serait désormais plus conciliante. En revanche, les marchés européens ont continué de pâtir d'un Brexit interminable et d'une coalition italienne désireuse de s'extraire, au moins en surface, des règles communes aux pays de l'Union. Ainsi, ces derniers ont continué de baisser lors du mois, avec une amplification du phénomène sur les petites et moyennes capitalisations, notamment en France, où la paralysie des samedis avant Noël par les gilets jaunes aura des conséquences néfastes tant sur le plan économique que politique. Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'a véritablement varié.

DÉCEMBRE 2018

Le mois de décembre 2018 a été le théâtre d'une capitulation de l'ensemble des marchés d'actifs risqués, à commencer, une fois n'est pas coutume, par les marchés américains, qui ont perdu plus de 9% en dollar. De plus, le marché du crédit à haut rendement, qui avait tenu jusqu'à la fin du mois d'octobre, a amplifié sa baisse pour afficher des primes de risques aussi élevées que celles qui prévalaient au début de l'année 2016. Cette nervosité est toujours le fruit de l'incapacité sino-américaine à s'entendre sur de nouvelles règles commerciales, mais aussi à l'impossibilité pour la Première Ministre britannique, Mme May, de soumettre au vote des parlementaires le projet d'accord sur le Brexit. En conséquence, les risques sur la croissance mondiale ont été continuellement revus à la hausse au cours du mois, et ce ne sont pas les déclarations de Jérôme Powell qui ont pu alléger

l'ambiance extrêmement lourde. En effet, la crainte des investisseurs d'une erreur de politique monétaire de la part de la Réserve fédérale américaine, soupçonnée à tort de vouloir accélérer le rythme de la normalisation de son taux directeur, a achevé de précipiter les marchés dans un marasme peu courant pour une fin d'année. Dans ce contexte, ni la construction ni l'allocation du portefeuille n'ont changé au cours du mois.

JANVIER 2019

Compte tenu des performances extrêmement décevantes de l'ensemble des marchés financiers en 2018, où on a constaté que plus de 90% des classes d'actifs avaient eu une performance négative en dollar, nous avons assisté à un rebond spectaculaire au mois de janvier 2019. Et il est désormais très difficile de trouver une classe d'actifs affichant une performance négative sur le mois. Sans surprise, ce sont celles qui ont été le plus pénalisés à la fin de 2018 qui connaissent la plus grande progression sur le mois de janvier, à l'instar des petites et moyennes valeurs américaines et européennes notamment. Du point de vue géographique, ce sont les marchés émergents, chinois et brésiliens notamment, et les marchés américains, qui progressent le plus. Ce retour en grâce des marchés les plus risqués est dû à des raisons purement macroéconomiques : en effet, là où ils anticipaient une récession mondiale du fait de la guerre du commerce sino-américaine, et d'une crainte d'une erreur de politique monétaire de la part de la FED, on assiste à un dégonflement des tensions commerciales et à un discours des banquiers centraux particulièrement accommodant. Ainsi, la FED a signifié qu'elle allait observer une pause durable dans la normalisation de sa politique monétaire et que le prochain mouvement pourrait être à la hausse comme à la baisse. De son côté, La BCE a pratiquement avoué qu'elle serait dans l'impossibilité de commencer à normaliser ses taux directeurs en 2019 comme elle l'espérait encore en septembre 2018. Il n'en fallait pas plus pour redonner des couleurs aux marchés financiers qui ont considéré que l'environnement était propice à la prise de risque.

Dans ce contexte de fort rebond, nous avons commencé à changer l'allocation du portefeuille en toute fin de mois.

FÉVRIER 2019

Les marchés financiers, au mois de février 2019, continuent sur leur lancée de début d'année et affichent désormais pour la moitié d'entre eux des performances à deux chiffres. Ainsi, les mauvaises performances de 2018 sont un mauvais souvenir pour les indices américains, qui sont à quelques encablures de leur niveau record tandis qu'en Europe, l'année dernière est tout juste en passe d'être effacée. Il en va de même pour les marchés obligataires qui sont tous très bien orientés, notamment le crédit au sens large. Seule petite déception relative en février, les marchés émergents ne progressent que faiblement, toujours sous pression du fait de la guerre du commerce sino-américaine et de la politique de la Réserve fédérale américaine. Ainsi, la pause dans la normalisation des taux décidée par l'institution américaine pousse les devises étrangères à la hausse, ce qui rend les pays émergents moins compétitifs qu'auparavant. Enfin, alors que l'échéance approche, les attermoissements de la classe politique britannique laissent les opérateurs de marbre, et le Brexit pourrait bien ne pas avoir lieu cette année, la Première ministre laissant le dernier mot au parlement. Dans ce contexte, l'allocation du fonds en actions américaines a été augmentée par l'introduction de nouveaux fonds internationaux. En revanche, du fait d'un beau parcours récent, le fonds investit en actions de sociétés du secteur de l'immobilier a été sorti.

MARS 2019

En mars, le Brexit et la guerre commerciale sino-américaine auront une nouvelle fois phagocyté l'actualité. Tout d'abord, le Brexit n'en finit plus de polluer la vie politique britannique et européenne, et force est de constater que la Chambre des Communes n'aura pas pu valider l'accord de sortie dans les délais impartis. Ainsi, au 31 mars, l'ensemble des options reste sur la table, et l'Union européenne a donné jusqu'au 12 avril à Theresa May pour expliciter sa position à cette date sous peine de sortie sans accord. Le feuilleton devrait donc continuer au moins en avril et très probablement dans les mois qui viennent. En revanche, sur le front de la guerre commerciale, la tension semble s'apaiser, comme le prouve le fil twitter du Président Trump. Néanmoins, le ralentissement économique mondial, dû

notamment aux deux événements précédemment évoqués, a été reconnu de part et d'autre de l'Atlantique par les banquiers centraux. La Réserve fédérale américaine a annoncé qu'elle ne remonterait pas son taux directeur en 2019, suivie dans ce sens par la Banque centrale européenne. Ainsi, l'apaisement géopolitique couplé à des politiques accommodantes auront permis aux marchés financiers mondiaux de terminer le trimestre sur une progression historique.

L'allocation du portefeuille a été conservée et la construction n'a que marginalement évolué sur le mois écoulé.

AVRIL 2019

En avril, les marchés ont prolongé leur rebond entamé au début de l'année, ce qui permet aux marchés européens d'afficher des niveaux comparables à ceux qui prévalaient avant la dégringolade du dernier trimestre de 2018. De leur côté, les marchés américains volent de records en records et l'incertitude relative sur l'issue des négociations sino-américaines ne semblent pas entamer l'optimisme des opérateurs. Il est vrai que jusqu'à présent, les résultats des entreprises américaines pour le premier trimestre 2019 ont été excellents au global, et les principales valeurs technologiques ont continué de croître, hormis Alphabet, maison mère de Google qui a fortement déçu. En Europe, une fois n'est pas coutume, ce sont les valeurs bancaires et financières qui ont largement contribué à la hausse, tout comme les secteurs de la technologie et de l'automobile. A l'autre bout du spectre, les secteurs de la santé et de l'immobilier ont freiné la progression de l'indice. Sur le front obligataire, la courbe des taux américains, qui était passée en territoire négatif à la fin du mois de mars, s'est pentifiée à nouveau, ce qui est de bon augure pour l'activité économique future, et tandis que les derniers chiffres macro-économiques sont très robustes.

Dans ce contexte, l'exposition au secteur de la santé a été réduite au profit d'un renforcement des actions américaines typées croissance. De surcroît, compte tenu de leur recul prononcé depuis un an, les petites valeurs françaises et européennes ont été renforcées via les fonds déjà en portefeuille mais également sur un nouveau fonds, Amilton Premium Europe.

MAI 2019

Après un quadrimestre de hausse ininterrompue, le mois de Mai est venu siffler la fin de la partie. Alors que l'ensemble des opérateurs s'attendaient à ce que les Président chinois et américain convoquent un sommet pour signer un accord mettant fin à plus d'une année de guerre commerciale, un tweet de Donald Trump a douché toutes ces espérances. En effet, les deux partenaires ont pour le moment affiché leurs différences, M. Trump jouant sur le patriotisme et remontant les droits de douane sur plus de 200 milliards de dollars de biens en provenance de Chine, tandis que M. Xi se drapait dans un orgueil de circonstance. Prenant acte de ce désaccord, la Réserve fédérale américaine a été contrainte d'en rajouter dans le discours accommodant, stipulant qu'elle n'hésiterait pas à utiliser l'arme de politique monétaire au cas où les choses s'envenimaient. Ainsi, la courbe des taux d'intérêt aux Etats-Unis s'est à nouveau inversée, ce qui pourrait devenir, si cet état perdurait, un signe avant-coureur de récession. En conséquence, si les marchés actions américains ont affiché des baisses mensuelles record, les emprunts d'états en revanche se sont massivement renchérís, la partie longue de la courbe affichant une performance mensuelle supérieure à 4.5%. En Europe, les élections européennes n'ont eu aucune retombée sur l'humeur des marchés financiers, et l'incapacité des Britanniques à sortir de l'Union européenne a déprimé un peu plus la livre sterling par rapport à l'euro.

Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'ont été modifiées, autrement qu'à la marge, la plupart des stratégies ayant été conservées.

JUIN 2019

Le mois de Juin a permis aux principaux indices actions mondiaux de repartir de l'avant et d'effacer souvent l'intégralité de la baisse enregistrée au mois de mai 2019. Alors que les opérateurs avaient été surpris par l'intransigeance américaine au sujet du commerce, et redoutaient un effondrement de la croissance mondiale, les banquiers centraux sont entrés dans la danse et ont œuvré à rassurer les

marchés. Tout d'abord, la BCE, par la voix de son Président pour encore quelques mois Mario Draghi, a rejoué son air préféré, dans la lignée du fameux «Whatever it takes», et a martelé que les taux pouvaient encore baisser dans la zone euro pour soutenir l'activité. Là-dessus, la FED, par la voix de Jerome Powell, a expliqué que le prochain mouvement serait sans doute une baisse du taux directeur américain, ce qui a en partie confirmé les attentes très agressives des investisseurs, qui parient désormais sur trois baisses de taux cette année. En résumé, les marchés actions ont très vite retrouvé des couleurs, au fur et à mesure que les taux d'intérêt, notamment en Europe et au Japon, s'abaissaient dans les territoires négatifs, permettant à la France d'emprunter sur dix ans à un taux négatif pour la première fois de son histoire. Ainsi, le premier semestre s'achève sur des performances records, avec des hausses de près de 20% sur les actions européennes et américaines, mais également sur des performances stellaires des obligations d'Etats, dont la progression dépasse parfois celles du crédit catégorie investissement. Dans ce contexte l'allocation et la construction du portefeuille n'ont pas véritablement changé sur le mois.

JUILLET 2019

Au cours du mois, les banquiers centraux ont plutôt décidé de se rallier à l'avis des marchés financiers et d'adopter un discours visant à combattre les conséquences du ralentissement économique en cours, dû pour partie à la guerre commerciale qui fait rage entre les Etats-Unis et la Chine, mais aussi au Brexit. La Banque centrale européenne a ainsi continué sa rhétorique accommodante et M. Draghi a annoncé qu'elle agirait probablement en septembre. Le Président de l'institution de Francfort a évoqué une possible baisse du taux de facilités de dépôts, un mécanisme de compensation des banques et possiblement si nécessaire, un nouveau programme d'assouplissement quantitatif, ou d'achat de titres. De son côté, la Réserve fédérale américaine, actant que les anticipations d'inflation sont au plus bas aux USA et très éloignées de sa cible, s'est résolue à baisser son taux directeur d'un quart de point pour la première fois depuis onze ans. Du côté de la Chine, le gouvernement, prenant acte du ralentissement économique provoqué par la politique protectionniste de M. Trump a mis en place un nouveau plan de relance économique et Le premier ministre a communiqué de nouvelles hypothèses de croissance pour son pays situées entre 6% et 6.2%, ce dernier chiffre étant celui de la croissance au deuxième trimestre de l'année 2019. Compte tenu de l'ensemble des mesures de soutien annoncées sur le mois, les marchés actions n'ont que faiblement progressé, pause salutaire après une hausse de près de 20% sur le premier semestre. En revanche, sur le front obligataire, les performances des emprunts d'états européens et américains ont été très fortes, et côté devises, l'euro a une nouvelle fois souffert par rapport à la devise américaine. Dans ce contexte, les investissements sur les petites capitalisations européennes ont été rationalisés pour privilégier les fonds sur lesquels la visibilité était la plus forte. Ainsi, l'allocation du portefeuille n'a été que très légèrement modifiée.

AOÛT 2019

Malgré une forte volatilité constatée au cours du mois, les marchés ont finalement peu régressé en août. Cette valse-hésitation qui ressemble à beaucoup de bruit pour rien peut sans doute s'expliquer encore et toujours par la guerre commerciale sino-américaine dont les rebondissements ont pu, au choix, tenir en haleine les opérateurs encore présents ou, plus prosaïquement, laisser ceux qui profitaient de leurs congés d'été. Toujours est-il que l'affrontement entre les deux premières puissances mondiales a continué de plus belle. En effet, dès le début du mois, le Président américain décidait d'une nouvelle salve de tarifs douaniers sur les importations chinoises. Le 23 août, Xi Jinping annonçait en représailles des taxes sur 75 milliards de dollars d'importations américaines et Donald Trump répliquait dès l'après-midi, avec une nouvelle hausse de taxes de 5% supplémentaires. Conséquence de ces escarmouches fiscales, le dollar américain s'est envolé de 4% contre la devise chinoise au cours du mois. Pourtant, le fait que le Président chinois ait stoppé la surenchère a permis aux marchés de résorber une grande partie des pertes constatées sur les premiers jours du mois. Sur le front obligataire, l'appétit pour les emprunts d'états ne se dément pas. Ainsi au 30 août, si le taux à 10 ans allemand s'affiche à -0.70%, le taux à 30 ans américain franchit allègrement la barre des 2%, en baisse de plus de 55 points de base sur le mois. Enfin, l'échec du coup politique fomenté par Matteo Salvini en Italie, qui a débouché sur un nouveau gouvernement soutenue par une nouvelle coalition PD / M5S, a

grandement rassuré les investisseurs qui ont massivement acheté les obligations de la Péninsule. Ainsi, le taux à 10 ans italien passe sous la barre des 1% et cote 0.998%.

SEPTEMBRE 2019

Le mois de septembre a été marqué par un rebond violent sur les actifs risqués, en grande partie dû à la confirmation de l'inflexion des politiques monétaires des banques centrales occidentales.

Ainsi, comme annoncé dès le mois de juillet, la Banque centrale européenne a divulgué un ensemble de mesures destinées à ressusciter des anticipations d'inflation proches de 0% et une croissance économique, dont le niveau anémique semble compatible avec une récession au moins technique. Par la voix de son futur ex Président, la Banque a décidé d'abaisser de 0.10% son taux de dépôt, à -0.50%, tout en exonérant les banques de cette ponction sur une grande partie de leurs réserves excédentaires. De plus, Elle met en œuvre un nouveau programme d'assouplissement quantitatif, effectif dès novembre et d'un montant de 20 milliards d'euros par mois sans limite explicite de durée.

De son côté, la Réserve Fédérale américaine a une nouvelle fois abaissé son taux directeur de 0.25%, ce dernier étant désormais compris entre 1.75 et 2%, aux motifs d'anticipations d'inflation bien trop basses et d'une croissance mondiale dont les prévisions ne cessent d'être revues à la baisse par le FMI notamment.

Les marchés actions se sont donc très bien comportés avec des hausses en euro de l'ordre de 3% des deux côtés de l'Atlantique voire supérieures de 4% en euro Japon. Une fois n'est pas coutume, en Europe, les actions décotées ou « Value » ont largement surperformé les actions « Croissance », phénomène inédit depuis la rentrée de septembre 2018.

Sur l'exercice arrêté au 28 septembre 2018, le fonds a réalisé une performance de -0.30% sur 12 mois, contre 3,05% pour son indice de référence.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2019, le fonds a réalisé une performance de 1,17% sur 12 mois, contre 9,00% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



UFF SELECTION PREMIUM

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2019**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2019**

UFF SELECTION PREMIUM
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
NOURRICIER
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier UFF SELECTION PREMIUM relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



UFF SELECTION PREMIUM

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

UFF SELECTION PREMIUM

COMPTES ANNUELS

30/09/2019

BILAN ACTIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Instruments financiers	4 725 659,82	6 001 688,64
OPC Maître	4 725 659,82	6 001 688,64
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	21 941,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	21 941,00	0,00
Comptes financiers	0,00	312 178,36
Liquidités	0,00	312 178,36
Total de l'actif	4 747 600,82	6 313 867,00

BILAN PASSIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Capitaux propres		
Capital	4 842 607,17	6 361 490,24
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-30 874,29	48 599,17
Résultat de l'exercice (a, b)	-82 246,19	-104 312,18
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	4 729 486,69	6 305 777,23
Instruments financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	7 450,20	8 089,77
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 450,20	8 089,77
Comptes financiers	10 663,93	0,00
Concours bancaires courants	10 663,93	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	4 747 600,82	6 313 867,00

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	913,67	1 187,57
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	913,67	1 187,57
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-913,67	-1 187,57
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	86 305,75	111 305,69
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-87 219,42	-112 493,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	4 973,23	8 181,08
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-82 246,19	-104 312,18

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les taux appliqués sur la base de l'actif net sont de :

- 1,80 % TTC pour la part C

- 0,45 % TTC pour la part I

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « C »	Parts « I »
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Actif net en début d'exercice	6 305 777,23	7 336 435,61
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	298 790,17	365 391,42
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 813 018,22	-1 282 755,17
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 637,78	52 040,89
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-46 534,29	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-252,00	-252,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	60 305,44	-52 590,26
Différence d'estimation exercice N	342 619,61	282 314,17
Différence d'estimation exercice N-1	-282 314,17	-334 904,43
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-87 219,42	-112 493,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	4 729 486,69	6 305 777,23

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2019
Créances	
Ventes à règlement différé	21 941,00
Total des créances	21 941,00
Dettes	
Frais de gestion	7 450,20
Total des dettes	7 450,20

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
UFF SELECTION PREMIUM C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 241,3552	298 790,17
Parts rachetées durant l'exercice	-11 425,1563	-1 038 367,68
Solde net des souscriptions/rachats	-8 183,8011	-739 577,51
UFF SELECTION PREMIUM I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,0000	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 124,0000	-774 650,54
Solde net des souscriptions/rachats	-1 124,0000	-774 650,54

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
UFF SELECTION PREMIUM C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
UFF SELECTION PREMIUM I	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2019
UFF SELECTION PREMIUM C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	85 292,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
UFF SELECTION PREMIUM I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 013,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 725 659,82
	FR0011399914	MYRIA CONCEPT MULTISTARS M	4 725 659,82
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-82 246,19	-104 312,18
Total	-82 246,19	-104 312,18

	30/09/2019	28/09/2018
UFF SELECTION PREMIUM C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-82 246,19	-100 340,97
Total	-82 246,19	-100 340,97

	30/09/2019	28/09/2018
UFF SELECTION PREMIUM I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-3 971,21
Total	0,00	-3 971,21

A titre informatif, l'intégralité des parts I ont été absorbées le 11/01/2019 par le fonds MYRIA CONCEPT MULTISTATS.

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-30 874,29	48 599,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-30 874,29	48 599,17

	30/09/2019	28/09/2018
UFF SELECTION PREMIUM C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-30 874,29	42 115,48
Total	-30 874,29	42 115,48

	30/09/2019	28/09/2018
UFF SELECTION PREMIUM I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	6 483,69
Total	0,00	6 483,69

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019
Actif net Global en EUR	344 813 769,54	8 979 090,23	7 336 435,61	6 305 777,23	4 729 486,69
UFF SELECTION PREMIUM C					
Actif net en EUR	9 202 231,35	8 049 672,68	6 413 959,89	5 459 695,04	4 729 486,69
Nombre de titres	91 108,9184	85 758,7659	65 634,0750	56 927,8359	48 744,0348
Valeur liquidative unitaire en EUR	101,00	93,86	97,72	95,90	97,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,30	-32,17	0,15	0,73	-0,63
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,95	-1,77	-1,72	-1,76	-1,68
UFF SELECTION PREMIUM I					
Actif net en EUR	1 013 333,19	929 417,55	922 475,72	846 082,19	0,00
Nombre de titres	1 331,0000	1 296,0000	1 219,0000	1 124,0000	0,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	761,33	717,14	756,74	752,74	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,70	-245,67	1,20	5,76	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-3,56	-3,33	-3,38	-3,53	0,00
UFF SELECTION PREMIUM A					
Actif net en EUR	334 598 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	2 096 232,8787	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	159,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,75	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-3,44	-47 586,31	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
MYRIA CONCEPT MULTISTARS M	EUR	4 291,8016	4 725 659,82	99,93
TOTAL FRANCE			4 725 659,82	99,93
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 725 659,82	99,93
TOTAL Organismes de placement collectif			4 725 659,82	99,93
Créances			21 941,00	0,46
Dettes			-7 450,20	-0,16
Comptes financiers			-10 663,93	-0,23
Actif net			4 729 486,69	100,00

UFF SELECTION PREMIUM C	EUR	48 744,0348	97,02
UFF SELECTION PREMIUM I	EUR	0,0000	0,00